

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE
DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 2**

Engagement n° 2 (demandé par AHQ-ARQ)

En référence à la pièce B-0119, page 14, réponse 4.2, au deuxième paragraphe, quelle baisse du taux de pertes, pourcentage, a été observée à l'état d'avancement par rapport au plan du seul fait d'une année de plus d'historique sans tenir compte de l'impact de Micoua-Saguenay.

Réponse à l'engagement n° 2 :

1 **Pour répondre à l'Engagement n° 2, le Distributeur propose d'utiliser le modèle**
2 **développé pour l'État d'avancement 2020 et de réduire la période d'estimation**
3 **d'une année. Sur cette base, l'ajout des données réelles de l'année 2019 à son**
4 **modèle de pertes résulte en une baisse du taux de pertes d'environ 0,03 %.**

5 **Le Distributeur précise qu'on ne peut se baser sur ce résultat pour expliquer la**
6 **différence des taux de pertes entre le Plan et l'État d'avancement 2020, car les**
7 **modèles utilisés ne sont pas identiques, notamment du point de vue des**
8 **coefficients de régression.**